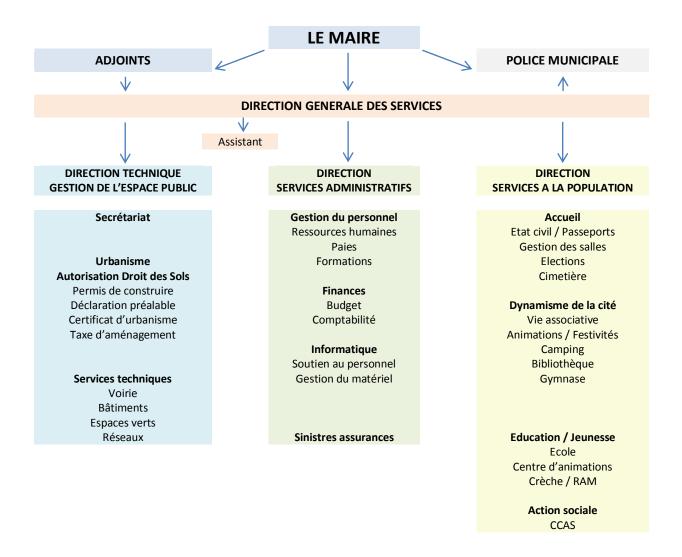
## REORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX



Dans un souci d'efficience, la municipalité a décidé d'enclencher une refonte complète de l'organigramme de ses services. Il s'agira dorénavant, de répartir les différentes compétences du personnel communal de manière thématique au sein de 3 Pôles distincts :

- La Direction Technique et Gestion de l'espace public
- La Direction Services administratifs
- La Direction Services à la population

Il s'agira ainsi de mutualiser les savoir-faire, les moyens humains et matériels, de créer des connexions et de faciliter la communication entre les différents acteurs intervenant sur une même politique publique et/ou un même service afin d'offrir aux citoyens des prestations de qualité et sans cesse améliorées.

La mise en place de cette organisation a d'ores et déjà débutée et se poursuivra de manière progressive durant l'année. Veiller à la bonne marche de ce chantier sera l'une des grandes missions de la nouvelle Direction Générale des services.